**Vous avez dit Université expérimentale ?**

**Les personnels d’UPC ne sont pas des cobayes !**

**À Université Paris Cité, cette année a été encore une fois riche en « expérimentations » c’est-à-dire en dysfonctionnements divers et variés**

* Une rentrée en septembre 2021 avec des retards dans la rédaction des contrats décalant d’autant les prises de postes pour les contractuels BIATSS ou réduisant le montant de la rémunération pour des enseignants vacataires qui ont assuré sans contrat  la rentrée pour leurs étudiants !!!

**Vous avez dit dialogue social ?**

* A UPC, pour qu’une opposition des représentants des personnels du Comité Technique soit prise en considération par la présidence de l’université, il faut que ce vote ait recueilli l’unanimité « contre » des votants. Une seule abstention et le projet est considéré comme validé par le CT.
* A cela s’ajoute le refus de la direction de suivre les modalités des visites votées à l’unanimité par les représentants du personnel au CHSCT Odéon Grands Moulins. Les visites sont suspendues pour une durée indéterminée alors que des dégradations importantes des conditions de travail ont été signalées dans les services concernés. Belle preuve de « **démocratie interne active** » !
* Comme d’habitude, les vacataires enseignants payés avec un décalage de 6 mois à un an
* Des attestations employeur obtenues après un minimum de 3 mois et en attendant, pas d’allocations chômages !!!
* Des externalisations à peine déguisées
* Une harmonisation par le bas du régime de travail dans les bibliothèques

**Et toujours un nombre important de postes vacants, notamment dans des services clés**

* 18 postes vacants aux RH, un taux de rotation important. Le temps d’être formés et puis s’en vont.
* 32 postes vacants à la DSIN et l’hémorragie continue…
* 20 postes vacants à la PILEPS en cette fin d’année (léger mieux, espérons que cela dure !!!)

**Et la déconcentration vers les facultés n’a pas réellement commencé !**

Celle-ci va ajouter encore des strates hiérarchiques et de la désorganisation dans les composantes. Une fois encore, on ne peut que craindre l’impréparation de cette déconcentration et les conséquences qu’elle aura sur tous les collègues BIATSS comme EC. Sans compter tous les désagréments que cela entraînera pour nos étudiants et les conditions dans lesquelles ils pourront être accueillis.

Et surtout, des collègues qui donnent toujours plus alors que leurs conditions de travail se dégradent : surcharge de travail, manque d’outils, manque de visibilité sur les (ré)organisations, manque de dialogue, management autoritaire…

Et pour quelle rémunération ? Malgré les promesses, le point d’indice reste gelé. **Les régimes indemnitaires RIFSEEP et RIPEC mettent en concurrence les collègues et individualisent leurs rémunérations**. La mise en place de la prime variable CIA en est un bon exemple, attribuée par la hiérarchie « selon la manière de servir ».

**Nous sommes attachés à la défense d’une université publique de qualité, ouverte à toutes et à tous, à la défense du service public et de nos conditions de travail**

Nous vous invitons à venir échanger avec nous lors d’**une heure d’information syndicale le jeudi 30 juin 2022 de 11h à 13h, Amphi Turing, Bâtiment Sophie Germain, Place Aurélie Nemours 75013 Paris**.

Ce sera l’occasion de discuter ensemble des dernières mesures dans l’enseignement supérieur, du repyramidage ITRF et du « collège des experts », de l’évolution du service public et de nos conditions de travail à Université Paris Cité.

****

**Pour vous syndiquer, pour nous contacter**

**Site internet** : <https://cgt.fercsup.net/syndicats/ile-de-france/universite-paris-cite/>

**Courriel** : fercsupcgt.up@gmail.com